

RCS : COMPIEGNE

Code greffe : 6002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de COMPIEGNE atteste l'exactitude des informations  
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2002 B 50459

Numéro SIREN : 444 052 153

Nom ou dénomination : 10.COM

Ce dépôt a été enregistré le 11/07/2023 sous le numéro de dépôt 3911



Formulaire obligatoire (article 302  
septies A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		10 . COM						Néant <input type="checkbox"/>	
Adresse de l'entreprise		10 RUE LEO LAGRANGE 60100 CREIL							
SIRET		4 4 4 0 5 2 1 5 3 0 0 0 1 2							
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent *		1 2			
		<b>DÉPOSÉ LE</b>						Exercice N clos le <b>3 1 1 2 2 6 2 2</b>	
ACTIF IMMOBILISÉ	<b>ACTIF</b>		Brut			Amortissements – Provisions		Net	
	11 JUIL 2023		1			2		3	
	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	010		012				
	Autres		014	760	016		760		
	Immobilisations corporelles *	<b>3911</b>	028	66 787	030		40 293	26 494	
	Immobilisations financières *(1)		040	33	042			33	
		Total I (5)	044	67 581	048		41 053	26 528	
	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052				
		Marchandises *	060		062				
		Avances et acomptes versés sur commandes	064		066				
ACTIF CIRCULANT	Créances (2)	Clients et acomptes rattachés *	068		070				
		Autres (3)	072	418	074		418		
	Valeurs mobilières de placement		080		082				
	Disponibilités		084	2 826	086				
	Charges constatées d'avance *	(OIC)	092		094				
		Total II	096	3 244	098				
		Total général (I + II)	110	70 824	112		41 053	29 771	
									Exercice N NET 1
	CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *					120	7 622	
		Écarts de réévaluation					124		
Réserve légale						126	762		
Réserves réglementées *						130			
Autres réserves ( dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) *		131			)	132			
Report à nouveau						134	8 706		
Résultat de l'exercice						136	1 943		
Subventions d'investissement						137			
Provisions réglementées						140			
		Total I	142				19 034		
Provisions pour risques et charges									
DETTE (4)	Emprunts et dettes assimilées					156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *					166	9 725		
	Autres dettes ( dont comptes courants d'associés de l'exercice N : .....	169		152 )	172		1 012		
	Produits constatés d'avance					174			
	Total III	176				10 737			
Total général (I + II + III) 180 29 771									
RENOVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an		195			
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *		182	14 729		
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *		184			

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD



## DONNÉES N ET N-1 / DONNÉES NON DÉCLARATIVES

Désignation du déclarant : 10 .com

			Exercice N Net	Exercice N -1 Net
<b>ACTIF</b>				
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	Immobilisations incorporelles	{ Fonds commercial Autres		
	Immobilisations corporelles		26 494	17 498
	Immobilisations financières		33	33
	<b>Total I</b>	26 528	17 531	
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production		
		Marchandises		
	Avances et acomptes versés sur commandes			189
	Créances	Clients et comptes rattachés		
		Autres	418	266
	Valeurs mobilières de placement			
	Disponibilités		2 826	9 801
	Charges constatées d'avance			
		<b>Total II</b>	3 244	10 255
	<b>Total général (I + II)</b>	29 771	27 786	
<b>PASSIF</b>				
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital social ou individuel		7 622	7 622
	Écarts de réévaluation			
	Réserve légale		762	762
	Réserves réglementées			
	Autres réserves			
	Report à nouveau		8 706	238
	Résultat de l'exercice		1 943	8 468
	Provisions réglementées			
	<b>Total I</b>	19 034	17 091	
<b>Provisions pour risques et charges</b>				
<b>Total II</b>				
<b>DETTE (4)</b>	Emprunts et dettes assimilées			435
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
	Fournisseurs et comptes rattachés		9 725	9 236
	Autres dettes		1 012	1 024
<b>Produits constatés d'avance</b>				
	<b>Total III</b>	10 737	10 695	
	<b>Total général (I + II + III)</b>	29 771	27 786	



## COMpte DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise	SARL 10.COM		Néant <input type="checkbox"/> *
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR	018		Exercice N clos le
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises * { Biens dont export et livraisons intracommunautaires Services *	209 215 217	210	13 040 214 218	11 159
	Production vendue				
	Production stockée * ( Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production )		222		
	Production immobilisée *		224		
	Subventions d'exploitations reçues		226		
	Autres produits		230	3	
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)		232	24 201	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234	6 526	
	Variation de stocks (marchandises) *		236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)		238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *		240		
	Autres charges externes * : (dont crédit-bail : - mobilier : ..... - immobilier : ..... )		242	9 088	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont CFE et CVAE *)	243	860	) 244	860
	Rémunérations du personnel *		250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)		252		
	Dotations aux amortissements *		254	5 732	
	Dotations aux provisions		256		
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259 } dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260		262	7	
	Total des charges d'exploitation (II)		264	22 214	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	1 987	
Produits financiers (III)	280		Charges financières (V)	294	
Produits exceptionnels (IV)				290	
Charges exceptionnelles (VI) {	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) 347		300	44	
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinque D) 348				
Impôt sur les bénéfices * (VII)				306	
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	1 943
B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	1 943	314
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		318		
	Provisions non déductibles *		322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)		324	44	
	Divers* dont intérêts excédentaires des cplcs-cts d'associés 247 Ecart de valeurs liquidatives sur OPC* 248 330				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option ( Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) 249 ) 251				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997
DÉDUCTIONS	Entreprises nouvelles (44 sexies) 986 ZFU - TE (44 octies A) 987		342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies) 981 JEI (44 sexies A) 989				
	ZRD (44 terdecies) 127 ZRR (44 quindecies) 138				
	Bassions d'emploi à redynamiser (44 duodecies) 991 Investissements outre-mer 344				
	ZFANG (44 quaterdecies) 345 Zone de développement prioritaire (44 septdecies) 993				
Dont divers	BUD (44 sexdecies) 992				
	Créance due au titre du report en arrière du déficit 346		350		
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies) 655				
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A) 643				
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B) 645				
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C) 647				
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D) 648				
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E) 641				
	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F) 990				
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G) 649				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice col.1 / Déficit col.2	352	1 987	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *		356		
	Déficits antérieurs reportables * 7 413 dont imputés sur le résultat :			360	1 987
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice col.1 / Déficit col.2	370		372	

\* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD



**COMpte DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE  
(EN LISTE)**

DONNÉES N ET N-1 / DONNÉES NON DÉCLARATIVES

Désignation du déclarant : 10.com

		Exercice N	Exercice N -1
<b>A - RÉSULTAT COMPTABLE</b>			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	13 040	8 300
	Production vendue      { biens		
	services	11 159	7 103
	Production stockée ( Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production )		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation reçues		5 053
	Autres produits	3	
	<b>Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)</b>	<b>24 201</b>	<b>20 456</b>
	Achats de marchandises (y compris droits de douane)	6 526	3 241
	Variation de stock (marchandises)		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)		
	Autres charges externes	9 088	6 073
	Impôts, taxes et versements assimilés	860	872
	Rémunérations du personnel		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)		
	Dotations aux amortissements	5 732	1 802
	Dotations aux provisions		
	Autres charges	7	
	<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>	<b>22 214</b>	<b>11 988</b>

<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>		1 987	8 468
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		
	Produits exceptionnels (IV)		
	Charges financières (V)		
	Charges exceptionnelles (VI)	44	
	Impôts sur les bénéfices (VII)		
<b>2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)</b>		1 943	8 468



**10.COM**  
Sarl au capital de 7 622 euros  
10 Rue Léo Lagrange – 60100 CREIL  
RCS COMPIÈGNE 444 052 153

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE  
EN DATE DU 10 MAI 2023  
AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS  
LE 31 DÉCEMBRE 2022**

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT**

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice comptable de 1 943 euros ainsi qu'il suit :

- Au compte « report à nouveau » pour la somme de 1 943 euros ;

**DECISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT**

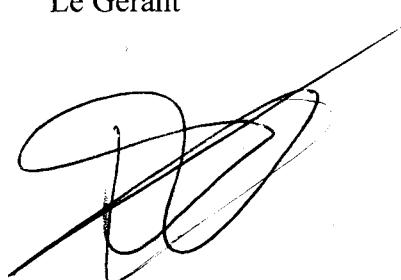
La collectivité des associés décide d'affecter le bénéfice comptable de 1 943 euros ainsi qu'il suit :

- Au compte « report à nouveau » pour la somme de 1 943 euros ;

La collectivité reconnaît en outre, conformément aux dispositions de l'article 243 du Code Général des Impôts qu'aucun dividende n'a été versé.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité*

Pour copie certifiée conforme  
Le Gérant





**10.COM**  
Sarl au capital de 7 622 euros  
10 Rue Léo Lagrange – 60100 CREIL  
RCS COMPIÈGNE 444 052 153

## **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE EN DATE DU 10 MAI 2023**

L'an 2023, le mercredi à 19 heures, les associés de la Société 10.COM, Société à Responsabilité Limitée au capital de 7 622,50 EUROS dont le Siège social est à Creil (Oise), immatriculée au Registre du Commerce de COMPIÈGNE se sont réuni audit siège sur la convocation qui leur a été faite par le Gérant.

L'assemblée est présidée par Monsieur TOURABI Nabil, gérant.

Monsieur Le Président constate que sont présents ou représentés :

Monsieur Abdelkader EL KAKAHI, propriétaire de ..... 250 parts  
Monsieur Nabil TOURABI, propriétaire de ..... 250 parts

Soit total des parts représentées ..... 500 parts

Monsieur le Président déclare que l'assemblée est valablement constituée et peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

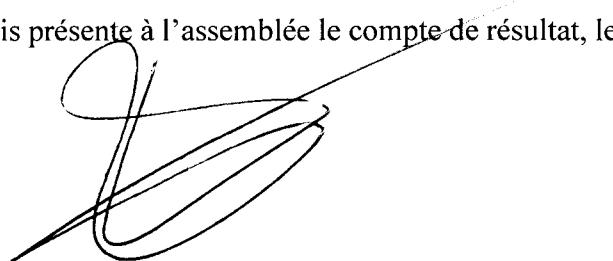
Le Président dépose ensuite sur le bureau :

- Un exemplaire des statuts ;
- Le bilan, le compte de résultat, l'annexe arrêtés au 31 décembre 2022 ;
- Le rapport de la gérance sur l'exercice arrêté au 31 décembre 2022 et sur les conventions passées entre les associés et la société, visées à l'article 223-19 du Nouveau Code de Commerce ;
- Le texte des projets de résolutions.

Le Président rappelle alors l'ordre du jour qui est le suivant :

- Présentation du bilan et des comptes de l'exercice 2022 ;
- Lecture des rapports de la gérance ;
- Approbation, s'il y a lieu, du bilan et des rapports ;
- Quitus aux gérants ;
- Affectation du résultat.

Le Président donne lecture du rapport de la gérance, puis présente à l'assemblée le compte de résultat, le bilan et l'annexe. La discussion est alors ouverte.





Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions qui sont à l'ordre du jour.

**PREMIERE RESOLUTION :**

L'assemblée des associés donne acte à la gérance de ce que les dispositions légales concernant la convocation de l'assemblée et la communication des comptes sociaux ont bien été observées et notamment la mise à disposition des associés, pendant les 15 jours francs qui ont précédé l'assemblée, de l'inventaire soumis à son approbation.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

**DEUXIEME RESOLUTION :**

L'assemblée des associés, après avoir entendu lecture du rapport de la gérance, approuve ledit rapport ainsi les comptes annuels de l'exercice 2022, tels qu'ils ont été présentés par la gérance et qui font apparaître un bénéfice comptable de 1 943 euros.

Elle décide d'affecter ce résultat ainsi qu'il suit :

- Au compte « report à nouveau » pour la somme de 1 943 euros ;

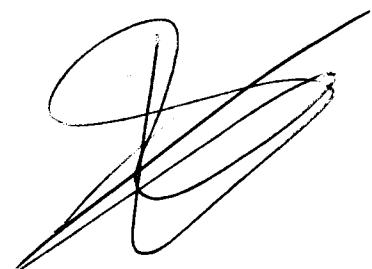
La collectivité reconnaît en outre, conformément aux dispositions de l'article 243 du Code Général des Impôts qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois derniers exercices.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

**TROISIEME RESOLUTION :**

L'assemblée des associés donne quitus à Monsieur Nabil TOURABI, Gérant de la société, pour l'accomplissement de sa mission concernant l'exercice 2022.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Nabil TOURABI". The signature is fluid and cursive, with a large, stylized 'N' at the beginning.



#### **QUATRIEME RESOLUTION :**

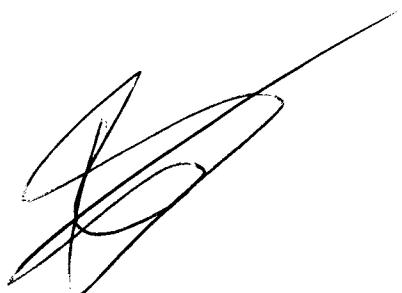
L'assemblée des associés confère tout pouvoir aux gérants à l'effet d'accomplir toutes formalités requises par la loi en conséquence des résolutions qui précèdent.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

Plus rien à l'ordre du jour, la séance est levée à 20 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé procès-verbal, signé après lecture, par le gérant et les associés présents.

Nabil TOURABI  
Abdelkader EL KAKAHI

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Nabil TOURABI". The signature is fluid and cursive, with a long horizontal stroke extending from the right side.



**10.COM**  
Sarl au capital de 7 622 euros  
10 Rue Léo Lagrange – 60100 CREIL  
RCS COMPIÈGNE 444 052 153

**Approbation des comptes annuels  
Rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos  
Le 31 Décembre 2022**

Monsieur Nabil TOURABI, gérant de la Société 10.COM, a, aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 établi le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Les comptes annuels qui vous sont présentés ont été établis dans le respect des règles de présentation et des méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

**I - ACTIVITE DE LA SOCIETE**

Au cours de cet exercice social, la société a réalisé un chiffre d'affaires net de 24 198 euros

Les charges d'exploitation se sont élevées globalement à 22 214 euros.

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts, et amortissements, le résultat se solde par un bénéfice comptable de 1 943 euros.

**-Evolution et perspectives d'avenir**

Les objectifs pour l'exercice ouvert le 1<sup>er</sup> janvier 2023 :

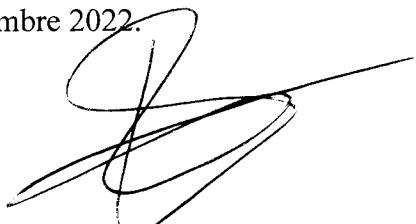
Développement du CA.

**- Activité en matière de recherche et de développement**

Au cours de l'exercice écoulé, notre Société n'a engagé aucun frais de recherche et de développement.

**II - PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DU RESULTAT**

Nous vous présentons les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022.  
Le bilan et le compte de résultat de l'exercice figurent en annexe.





## **- Examen des comptes et résultats**

Les comptes qui vous sont présentés ont été établis selon les mêmes formes et méthodes que les années précédentes. Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, le chiffre d'affaires s'est élevé à la somme de 24 198 Euros pour 15 403 Euros l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 0 Euros pour 0 Euros l'exercice précédent.

Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'élève à la somme de 0 Euros pour 0 Euros l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint un total de 22 214 Euros pour 11 988 Euros l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à un bénéfice de 1 987 Euros pour un bénéfice de 8 468 Euros l'exercice précédent.

L'exercice clos le 31 décembre se traduit par un bénéfice comptable de 1 943 Euros contre un bénéfice de 8 468 Euros l'exercice précédent.

## **Proposition d'affectation du résultat**

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés faisant apparaître un bénéfice comptable de 1 943 Euros.

Nous vous proposons de bien vouloir décider d'affecter le bénéfice comptable de l'exercice s'élevant à 1 943 euros ainsi qu'il suit :

- Au compte « report à nouveau » pour la somme de 1 943 euros ;

Au titre de l'exercice écoulé, aucune convention visée à l'article L. 223-19 du Code de commerce n'est intervenue.

Le Gérant

A handwritten signature in black ink, appearing to read "J. P. LAROCHE".



**SARL 10.COM**  
**10 RUE LEO LAGRANGE – 60100 CREIL**  
**SIRET 44405215300012**

Etats financiers au : **31/12/2022**

## **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont exposées ci-après :

### **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations)

Elles n'ont pas fait l'objet de réévaluation.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire

Les principales durées de vie retenues sont :

#### Immobilisations incorporelles :

Logiciel : 3 ans

#### Immobilisations corporelles :

Matériel Informatique : 3 ans

Mobilier de bureau : 10 ans

### **Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement**

La valeur brute des titres est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. En cas de valeur d'inventaire inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

### **Créances**

Les créances sont valorisées à leurs valeurs normales. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### **Stocks**

Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti, coût unitaire moyen pondéré. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires à l'exception de toute valeur ajoutée.

